

Reflets

Le journal d'information des Versonnais



Juin
2009



Le Mois à Verson directement chez vous

Si vous souhaitez être informés des animations proposées par la mairie et par les associations, vous pouvez recevoir "Le Mois à Verson" directement sur votre messagerie électronique.

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer par courriel votre demande à :

Ingrid Varenne

chargée de communication de la
mairie

invarenne-mairie.version@orange.fr



RECTIFICATIF

Dans le précédent « Reflets », nous avons oublié deux professionnels de la santé présents sur notre territoire, les voici :

Nicolas Chauvet

Masseur kinésithérapeute
Cabinet Denis-Achard
76, rue du Général Leclerc

Catherine Fouquet

Pédicure - Podologue
33 rue du Général Leclerc

Directeur de la publication :

Michel Marie

Adjointe au Maire chargée de la publication :

Marie-Hélène Brioul

Chargée de communication :

Ingrid Varenne

Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correctrices.

Site internet : www.ville-version.fr

Courriel : mairie.version@orange.fr

Crédit photos : mairie de Verson – Club photos

Edito 1

Manifestations culturelles 2-4

Verson Jardin : L'art contemporain dans le parc de la mairie

14^{èmes} rencontres francophones : Le polar mis à l'honneur

Patrick Serc : Voyages en caravanescope

Notre commune 5-11

Nouvel aménagement : Canal de la Bouillonnière

Travaux de voirie : Route de Fontaine-Etoupefour

Parc de la mairie : A voir !

Rue Haut Saint-Martin : Fin des aménagements

Travaux de voirie : Rue du Général Leclerc

Salles municipales : Tarifs et périodes des locations

16-17 mai 2009 : Fête de la Saint-Germain aux Rythmes de l'Odon

Week-end du 1^{er} mai : Championnat de tennis de table

Centre Communal d'Action Sociale : Rôle et bilan

Maison de retraite : Après-midi récréatif organisé par le CCAS

Mairie de Verson : Station de délivrance des passeports biométriques

Formalités administratives : Le recensement

Ville de Verson innove en matière d'achat public

Aéroport de Caen-Carpiquet : Charte de l'environnement

Communauté de communes 12

Été 2009, centre de loisirs : Vive les vacances !

Animations jeunesse pour les 11-17 ans : ATV ou Bienvenue à La Cabane

Dossier 13-16

Groupe scolaire Victor Hugo : Restructuration et extension

Commission «Gestion et valorisation du patrimoine bâti»

Restauration scolaire : Du nouveau dans les assiettes !

D'un conseil à l'autre 17

Jeunesse 18-20

Ecole maternelle Françoise Dolto

Parents A Verson

Ecole Victor Hugo : Carnaval

L'Eurobus à l'école élémentaire

Garderie Périscolaire : «Goûters gratuits»

Collège Jacques Prévert : Un semestre bien rempli !

Espace Senghor 21-23

Bibliothèque municipale : Les coups de cœur de l'équipe

Les «Incorruptibles» suite et fin

Josette raconte

Une versionnaise au cœur des favelas

Bibliothèque municipale : L'été à la bibliothèque...

Vie locale 24-29

Etat civil 29

Entretien avec Michel Marie, maire de Verson.

Un an après les élections, comment va votre équipe ?

L'équipe va bien ! Chacun a pris la mesure des projets annoncés et de la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Un gros travail d'appropriation de la commune dans toutes ses composantes a été réalisé par l'ensemble de mes nouveaux collègues.

L'intégration des nouveaux conseillers s'est donc bien passée ?

Je trouve que l'alchimie s'opère bien et je dirais même naturellement, ce qui n'était pas forcément évident. Les anciens aident et favorisent la découverte des réalités municipales. Les nouveaux participent et trouvent leurs places. Chacun se sent bien et porte nos projets.

Le capitaine est-il satisfait de son équipe ?

Absolument ! Et pour garder la dynamique, je dois animer, motiver et permettre à toutes les sensibilités, toutes les idées de s'exprimer, enfin tracer les perspectives pour l'avenir.

Après un an de mandat, où en êtes-vous des grands projets ?

Pour le budget 2009, nous avons donné priorité à l'amélioration de l'accueil au groupe scolaire Victor Hugo. Il s'agit de restructurer les locaux avec la création de deux classes dans la salle de gymnastique, la construction d'une nouvelle salle réservée aux activités physiques et des travaux annexes correspondants à la recherche d'économies d'énergie et la mise en conformité pour l'accessibilité.

Nous engageons aussi cette année l'étude prospective d'évolution de nos structures sportives et de loisirs. La concertation avec les associations devrait commencer prochainement.

Et puis, nous continuons à travailler sur le développement commercial. Le groupe de travail municipal en charge de ce dossier rencontre les possibles investisseurs et commerçants qui ont manifesté de l'intérêt pour s'installer dans le centre ville, en particulier dans les locaux municipaux de l'ex maison de la presse.

Et le projet d'aménagement de l'entrée «Est» de Verson ?

Il y a là deux projets :

- le premier concerne l'urbanisation au nord de la rue du Général Leclerc, effectivement en entrée «Est» de la commune. Il s'agit de créer deux nouveaux quartiers autour d'une zone protégée. Après un processus d'étude globale, le parti d'aménagement très fortement orienté «développement durable» a été choisi par le conseil municipal en mai. Je pense que nous allons nous orienter maintenant vers la création d'une «zone d'aménagement concertée» avec une information et une consultation des habitants dans le cadre de la procédure. Il est évident que la réalisation de ces nouveaux quartiers s'étalera au moins sur une décennie.

- le second projet qui concerne les aménagements de la rue du Général Leclerc est plus immédiat. Au cours du second semestre démarreront les effacements de réseaux entre le carrefour rue Saint-Martin et le garage automobile. Pour les travaux routiers, les plans ne sont pas encore définitivement arrêtés et la communauté de communes, qui a compétence pour les réaliser, ne les a pas encore programmés.

A propos de la communauté de communes, le budget 2009 a été plus compliqué à élaborer ?

Effectivement ! Pour la première fois depuis la création de la communauté de communes des «Rives de l'Odon», le budget 2009 a été contraint et nous avons dû revoir certaines fiscalités. Les recettes de la taxe professionnelle unique, mises en perspective, ne se concrétisent pas alors que nos dépenses de fonctionnement ont continué à progresser.

Quelles sont les dispositions fiscales prises par la communauté de communes ?

Nous avons décidé d'augmenter le taux de la taxe professionnelle unique pour les entreprises et celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les ménages.



Le budget du service des ordures ménagères n'était pas en équilibre depuis l'ouverture de la déchetterie, or, il est logique d'équilibrer les comptes du service rendu. Nous avons aussi limité les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Et pour l'avenir ?

Nous menons une analyse des compétences transférées tant sur le plan des finances que des contenus, pour rechercher des solutions car nous n'avons pas de «visibilité» pour l'avenir compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle annoncée par le Président de la République. Il nous faut aussi prendre en compte les besoins des versonnais. Je pense, en particulier, à la nécessaire amélioration des transports collectifs.

Et le rayonnement de Verson, pour terminer ?

Je souhaite que nous conservions et développons notre attractivité avec des commerces et des services à la population dynamiques. La commune fait des efforts en ce sens. Après la création, en novembre dernier, d'un marché le jeudi matin, la mairie est devenue station de délivrance des passeports biométriques. Et puis, comme vous l'avez constaté, le rayonnement de Verson, c'est l'animation et elle est dense. Encore bravo à l'exposition «Verson Jardin» dans le parc de la mairie. ■

Version Jardin

L'art contemporain dans le parc de la mairie

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor



Du 20 avril au 12 mai, cinq artistes ont investi le parc de la mairie de Version. A l'origine de cette exposition, la rencontre entre la commission culture de Version et l'ARPAC (Association Régionale pour la Promotion de l'Art Contemporain). L'idée était d'offrir au regard de tous le travail de cinq artistes sur le thème du jardin. L'art contemporain est donc sorti des musées pour aller à la rencontre du public et de ses émotions.

Les enfants des écoles de Version et de communes voisines ont également participé à cette aventure en exposant leurs œuvres devant l'école Victor Hugo. Vernissage déambulatoire, balade contée, conférence sur la représentation des jardins dans la peinture et apéritif lecture ont également ponctué cette exposition. De nombreux visiteurs ou promeneurs ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir ce très bel espace de promenade qu'est le parc de la mairie. Un grand merci à tous les artistes et aux participants, qui nous ont prouvé qu'art contemporain rime bien avec jardin. ■



14^{èmes} Rencontres Francophones

Le Polar mis à l'honneur

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor

Depuis 14 ans, au mois de mars, l'Espace Senghor organise les Rencontres Francophones. Destinées à promouvoir les littératures francophones, elles étaient consacrées cette année au roman policier francophone.



Autant de questions qui ont été abordées à travers différentes animations : journée de découverte, conférence, lectures, rencontre d'auteur ou encore après-midi récréatif autour des jeux d'enquête.

A noter le succès de l'exposition «30 polars dans un commissariat», notamment auprès des enfants qui ont pu, dans un décor digne d'un film noir, mener leur propre enquête !

Merci aux partenaires de cette manifestation : la Bibliothèque Départementale de Prêt, l'ACSE Basse-Normandie, la Région Basse-Normandie, le Centre Régional des Lettres et l'association Amuz'Mouen. ■

Récit classique, série noire, espionnage, thriller, ou néo-polar, quel que soit le type de narration, cette manifestation a proposé d'aller à la rencontre de décors, de descriptions ethnosociologiques, de cadavres, d'enquêtes et de ceux qui les résolvent. Le commissaire Maigret a des pairs partout dans le monde !



Ce genre littéraire populaire, très dynamique, notamment dans la littérature anglo-saxonne ou nordique, a-t-il une spécificité forte lorsque qu'il émane du monde francophone ? Quels sont les auteurs de polars africains, québécois, belges ou suisses ? De quels courants sont-ils les héritiers ?



Patrick Serc

Voyages en caravanoscope

Antoinette Aze, médiatrice culturelle de l'Espace Senghor

Ou un plasticien poète à l'Espace Senghor.



objets installés dans ces caravanes. Ils peuvent convoquer un souvenir, une histoire, une nostalgie ou un rêve. Mais il ne suffit pas d'engranger des objets pour en réaliser une œuvre d'art, (nous pourrions alors faire visiter nos greniers). Il faut le savoir-faire de l'artiste. Nombreux sont les visiteurs qui se sont exprimés à l'intérieur des caravanes : «c'est rempli de poésie ! ». Alors plasticien ou poète ? Les deux, de toute évidence. Et ce «plus» évoqué à plusieurs reprises : un supplément d'âme ? ■



La présence insolite de caravanes dans l'Espace Senghor a étonné plus d'un usager du lieu. Transformées en cabinets de curiosité, dès le seuil franchi, l'incitation au voyage et au rêve étreint immédiatement. Le travail de Patrick Serc est une invitation aux voyages, ceux qu'il accomplit et ceux qu'il imagine. Cependant, se borner à cette description, pose une limite. Or, il y a «un plus». Ce plus, qui dès l'entrée de l'exposition provoque chez le visiteur une émotion.

Plus qu'une émotion, il s'agit d'une collusion immédiate avec son univers. Quelle en est donc la source ? Le thème de la mer omniprésent, un nomadisme fantasmé, cette envie «d'ailleurs» propre à chacun ? L'artiste offre au regard son art, en même temps que ses interrogations sur la vie, et si cette émotion décrite plus haut était tout simplement la confrontation du visiteur avec ces mêmes interrogations et ces mêmes songes ?

Peut-être est-ce dû à la présence des nombreux

BREVE Formalités administratives : Carte nationale d'identité

Délai de délivrance :

environ 3 semaines (peut varier selon les périodes).

Venir personnellement en mairie avec :

- le livret de famille ou livret de famille de ses parents dans le cas d'une première demande
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...),
- 2 photos d'identité 35x45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre,
- ancienne Carte Nationale d'identité cartonnée si établie dans un autre département.

Ainsi que

POUR UNE PERSONNE MAJEURE

- un extrait d'acte de naissance (à demander au lieu de naissance),

POUR UNE PERSONNE MINEURE

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère)

Si les parents ne sont pas mariés :

Fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (s'adresser au lieu de naissance) + un justificatif de domicile aux deux noms.

Si les parents sont divorcés :

Dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur et un justificatif de domicile du 2^{ème} parent en cas de résidence alternée.

Sortie de territoire

Se présenter en mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité de l'enfant. La présence de l'un des parents est nécessaire. Il doit être muni de sa propre carte d'identité. En cas de divorce, apporter la copie du jugement.

Parc de la mairie : à voir !

Nouvelles plantations d'arbres dans le parc de la mairie.

Ces arbres sont accompagnés d'une signalétique «faite maison» par Charles Binet, adjoint au maire, dans un but pédagogique.



Nouvel aménagement

Canal de la Bouillonnière

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux
Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie et de la vie quotidienne

Ce n'est pas un canal vénitien où glissent les gondoles... c'est un tout petit canal façonné par nos ancêtres. Il évacue le trop plein de la mare de la Bouillonnière vers l'Odon. Il s'est bouché et cet hiver la mare a débordé. Le terrain devenait inaccessible pour les tondeuses. Les employés des espaces verts, en voulant déboucher le conduit, ont découvert ce petit ouvrage. Nous avons décidé de le laisser à la vue sur une certaine longueur, un câble électrique nous obligeant à recouvrir le reste.

Les pierres ont été scellées... la mare curée, une petite chute créée (juste pour le bruit de la cascade) et des plantations agrémentent le tout.

Encore un but de promenade pour les versonnais en mal de vieilles pierres !

Un banc sera placé près de la mare pour les amateurs de têtards ou de libellules ! ■



Travaux de voirie

Route de Fontaine-Etoupefour

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux
Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie et de la vie quotidienne

Fin 2008, le conseil général avait prévu de refaire le revêtement de la chaussée sur la 147A de Verson à Fontaine-Etoupefour. Mais le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Louvigny qui gère le réseau d'eau potable avait aussi prévu des travaux de réfection de canalisation d'eau potable début 2009. La commune, de son côté, souhaitait réaliser un plateau surélevé au niveau de la rue Pasteur pour réduire la vitesse afin de protéger le passage piétons. Tous ces travaux viennent d'être réalisés dans le bon ordre, en espérant que chacun apprécie le nouveau revêtement et pense à la sécurité de tous (passage surélevé limité à 30 km/h et traversée de Verson à 50 km/h). ■

Bonne route !



Rue Haut Saint-Martin

Fin des aménagements

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux
Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie et de la vie quotidienne

Les travaux ont commencé au début du mois de juin pour finir l'aménagement routier de ce quartier. Le prolongement du trottoir, le carrefour avec la rue de Joal et le revêtement en enrobé ont terminé cette rue ainsi que le tracé d'une voie cyclable pour sécuriser les deux roues. ■



Travaux de voirie

Rue du Général Leclerc

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux



Dès 2006, une pré-étude a été demandée aux services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) pour réaliser un avant projet de l'aménagement de la voirie à l'entrée Est de Verson (rue du Général Leclerc). Sont donc prévus : une chaussée réduite en largeur, des parkings, des plantations et des voies piétonnes et cyclables.

Au 2^{ème} semestre 2009, les travaux vont commencer par l'effacement des réseaux d'éclairage et la mise en souterrain des branchements électriques et téléphoniques avec le concours du Syndicat d'Électrification du Calvados (SDEC) ainsi que le remplacement

des canalisations d'eau potable en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Louvigny.

L'étude de réalisation de la voirie va être confiée à un maître d'œuvre dans le but de présenter un projet pour concertation aux riverains. Ces travaux seront réalisés sur deux années et vont

occasionner des gênes pour les riverains et les usagers de cette voie.

Nous vous remercions de votre compréhension. Le financement est assuré par la commune, la communauté de communes et le conseil général. ■

BREVE

Tous les jeudis : marché à Verson

Le jeudi de 8 h 30 à 13 h 30, un marché est mis en place à Verson dans l'allée de l'Amitié et la rue de Hambühren. Une dizaine de commerçants ambulants est là pour vous faire découvrir ses produits. Qualité et convivialité assurées.

Salles municipales

Tarifs et périodes des locations

Tarifs au 1^{er} juillet 2009

Salle des Trois Ormes		Caution : 1 000 €	
		location	arrhes
"Habitants de la communauté de communes Verson-Mouen-Tourville-sur-Odon (week-end)"		434 €	160 €
Associations de Verson (week-end)	1 ^{ère}	96 €	96 €
	suivante	241 €	96 €
Location en semaine (1 jour)		531 €	230 €
Entreprises de Verson (en semaine)	1 ^{ère}	434 €	160 €
	2 ^{ème}	342 €	160 €
	3 ^{ème}	255 €	160 €
Extérieurs (week-end)		796 €	230 €
Salle des Anciens Combattants		Caution : 500 €	
		location	arrhes
"Habitants de la communauté de communes Verson-Mouen-Tourville-sur-Odon (week-end)"		265 €	100 €
Associations de Verson (week-end)		65 €	65 €
Location en semaine (1 jour)	1 ^{er} jour	110 €	110 €
	suivants	54 €	
Vin d'honneur (samedi)		155 €	100 €
Extérieurs (week-end)		388 €	160 €



Pour la période de location du 24 octobre 2009 au 17 octobre 2010, les réservations des salles municipales (Trois Ormes et Anciens Combattants) commenceront (pas de réservation par téléphone) :

- le 1^{er} juillet 2009 de 9 h à 12 h à l'Espace Senghor pour les versonnais et les habitants de la communauté de communes,

- le 15 juillet à l'Espace Senghor de 9 h 30 à 12 h pour les habitants hors communauté de communes.

En dehors de ces dates, les permanences pour les réservations se feront par téléphone ou à l'Espace Senghor les mercredis de 9 h à 12 h.

Fermeture de l'Espace Senghor du 1^{er} au 18 août 2009. ■

CONTACT :

Association Mosaïque

Espace Senghor - Tél. : 02 31 26 24 84

Permanences : le mercredi de 9 h à 12 h

Une cérémonie militaire à Verson



Le 15 juin 2009, le 18^{ème} régiment de transmissions de Bretteville-sur-Odon a organisé une cérémonie militaire dans le parc de la mairie. La 3^{ème} compagnie de ce régiment change de commandant et le capitaine Jean Raoul-Duval est remplacé par le capitaine Pascal Rade. Cette manifestation militaire s'est déroulée en présence de Michel Marie, maire de Verson, d'élus municipaux et des représentants des associations d'anciens combattants de la ville de Verson. Au cours de cette cérémo-

nie, l'adjudant chef Deremarque a été décoré de la médaille d'or de la défense nationale, le caporal chef Tirault a reçu l'échelon d'argent et l'adjudant chef Elisabeth Marie-Françoise a été félicitée.

La 3^{ème} compagnie est jumelée avec Verson depuis 2003. A ce titre, elle participe à de nombreuses manifestations telles que le Téléthon, les cérémonies commémoratives ou les journées portes ouvertes du régiment. ■

16-17 mai 2009

Fête de la Saint-Germain aux Rythmes de l'Odon

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse

Cette année, la fête communale de la Saint-Germain était jumelée avec la fête intercommunale aux Rythmes de l'Odon. L'association Versodon a proposé deux circuits de randonnée avec des distances différentes afin de satisfaire le plus grand nombre : un parcours d'une heure trente allant jusqu'à Mouen pour les plus aguerris et l'autre d'une heure dans Verson, adapté à tous. Les participants ont pu profiter d'un temps relativement clément pour déambuler sur les sentiers du territoire.

Pour ceux qui n'avaient pas envie de marcher, d'autres activités étaient proposées. Le Club de l'Amitié a organisé un tournoi de belote, Amuz'Mouen a proposé des jeux de société pour tous les âges, le Club d'haltérophilie a permis aux enfants de découvrir ce sport grâce à un parcours sportif, le Club de handball a offert aux enfants la possibilité de participer à leur tournoi, le Club de pétanque a accueilli ceux qui le voulaient, deux buts de foot ont été mis à la disposition des parents et des enfants qui souhaitaient faire un match et pour les plus petits, un château gonflable a été installé près de la salle Coubertin.

A 16 h, tous les participants se sont retrouvés pour un goûter animé par le club Danser à Verson qui nous a fait une démonstration de danses «country». Puis, la soirée a commencé par un apéritif musical au rythme de la salsa du groupe «Si Señor» avec, pour les plus motivés, une initiation à cette danse entraînante. Les habitants des trois communes se sont ensuite installés avec leur pique-nique dans la salle des Trois Ormes et chacun a pu faire griller sa viande sur les barbecues mis à disposition par l'association de la Chasse et le club de Football.

La boisson était offerte par la communauté de communes.

Le concert de «Si Señor» avec sa musique très rythmée et son merveilleux jeu de scène a fait danser des participants qui ont eu bien du mal à s'arrêter malgré la consigne de finir pour 22 h 45. La soirée s'est terminée en beauté avec le traditionnel feu d'artifice qui a illuminé la mairie et son parc pendant une demi-heure sous les regards admiratifs d'environ 500 personnes. Dimanche, 200 personnes étaient réunies autour de Michel Marie, maire, pour le traditionnel apéritif. L'ambiance musicale était assurée comme à l'habitude par Lamido, école de musique intercommunale.

Tous nos remerciements à tous les bénévoles qui ont permis que ces fêtes soient une belle réussite. ■

Week-end du 1^{er} mai

Championnat de tennis de table

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse

La ville a été heureuse de pouvoir répondre favorablement à la sollicitation de l'association de tennis de table et d'accueillir le championnat National B Ufolep de tennis de table le week-end du 1^{er} Mai. Les 266 participants ont pu se mesurer dans une ambiance amicale. Les bénévoles, associés aux

services techniques de la ville et de l'association Mosaïque ont été très investis et leur travail a permis la réussite de cette manifestation. Le maire, ses adjoints et les représentants de l'Ufolep ont remis les récompenses aux 15 catégories en lice. La cérémonie s'est clôturée autour du pot de l'amitié. ■



Centre Communal d'Action Sociale

Rôle et bilan

Patrice Dupont, adjoint au maire chargé des actions sociales et de la solidarité et vice-président du CCAS

En cette période de difficultés économiques, il est bon de rappeler le rôle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Celui-ci se situe sur deux axes.

Le CCAS intervient pour la constitution des dossiers relevant de la mise en place des politiques sociales initiées par l'état ou le Département, en particulier :

- l'Aide Départementale Personnalisée à l'Autonomie (ADPA),
- l'Allocation Adulte Handicapé (AAH),
- le Revenu de Solidarité Active (RSA),
- l'obligation alimentaire,
- l'aide ménagère,
- le placement.

Le service du CCAS intervient aussi, sur proposition de la municipalité et après accord du conseil d'administration du CCAS, dans le cadre d'une politique sociale locale. Cela se traduit par l'accès à des aides alimentaires, à la restauration scolaire, aux centres de loisirs, aux transports ou à la constitution de dossier de surendettement. Ces aides peuvent être attribuées en fonction des urgences, de règles et de critères préétablis tel que le quotient familial.

Le CCAS a attribué des aides alimentaires et scolaires (pour 50 % de son budget), des dons pour les personnes âgées en difficulté et a permis le rétablissement de l'électricité ou du gaz pour une trentaine de foyers.

Si Verson ne peut être considéré comme une ville à la population défavorisée, le nombre de familles en situation de fragilité progresse toujours. La vigilance reste de vigueur. ■

Maison de retraite

Après-midi récréatif organisé par le CCAS

Patrice Dupont, adjoint au maire chargé des actions sociales et de la solidarité et vice-président du CCAS



Le jeudi 28 mai 2009, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Verson a organisé comme chaque année, un après-midi récréatif à la maison de retraite Sainte-Marie.

A la grande joie des résidents, la tradition se perpétue avec ce rendez-vous «festif» entre le CCAS et la maison de retraite. Les résidents

ont découvert Elodie Fourré au violoncelle et Cécile Blaiz'O à la voix. Elles ont proposé des lectures musicales et des contes d'ici, d'ailleurs, d'hier et de maintenant.

Cette manifestation est l'occasion, entre autre, de témoigner tout l'intérêt que porte la commune à ses aînés en mettant l'accent sur le divertissement et la convivialité. ■

BREVES

Solidarité

Par solidarité pour nos aînés, nous encourageons les versonnais à prendre contact avec les services de la mairie (Centre Communal d'Action Sociale) dans le cas où un ami ou un voisin serait en difficulté.

CONTACT :

CCAS - mairie - 02 31 71 22 00

Quelques règles de civisme

Lutte contre le bruit

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 16 janvier 1997 :

Article 5 : «les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h».

Article 6 : «Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)».



Formalités administratives Le recensement

Population concernée :

- les français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.

Où se faire recenser ?

- à la mairie du domicile,
- au consulat en cas de résidence habituelle à l'étranger.

Le recensement est indispensable :

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...),
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD),
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

En savoir plus :

Centre du Service National de Caen
rue Neuve Bourg l'Abbé – 14054 Caen cedex 4
Tél. 02 31 38 47 50

Mairie de Verson

Station de délivrance des passeports biométriques

Guillaume Julien, directeur général des services



Jeudi 14 mai 2009 : premier demandeur du passeport biométrique

Avec 23 autres villes du département, Verson a été choisie pour l'installation d'une station de délivrance des nouveaux passeports biométriques. Désormais, en plus des traditionnelles informations d'état-civil et des photos, les empreintes digitales de deux doigts seront enregistrées.

Le but affiché par l'Etat : la limitation des fraudes, la réduction du délai de délivrance et une simplification administrative.

Le fonctionnement est assuré depuis le 14 mai. Ces nouveaux passeports plus

sécurisés nécessitent plus d'opérations d'enregistrement. Comptez environ 25 minutes par passeport.

Les tarifs sont modulables de 19 à 89 €. Tout citoyen français peut faire une demande de passeport dans les mairies équipées du dispositif qu'il soit résident ou non de cette commune. ■

Ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Le vendredi jusqu'à 17 h 45 et fermé le mercredi matin.

BREVE

Opération Tranquillité Vacances

Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence.

Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom,
- l'adresse de votre domicile,
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances,
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin),
- éventuellement, les particularités de votre domicile.

Les numéros utiles : Police municipale: 02 31 26 64 29

Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 08 35 53

Ville de Versen

Innovation en matière d'achat public

Aline Demey, agent comptable

À Versen, la carte «achat public» vient d'arriver à la mairie. Certains agents communaux règlent désormais les achats de faible montant par carte bancaire. Un nouveau moyen de paiement dont les avantages profitent à tous les acteurs.

Aujourd'hui, la carte «achat public» remplace les bons de commande pour effectuer certains achats de la mairie. C'est un moyen de paiement des biens pour des commandes de faibles montants mais qui génèrent toutefois un nombre important de factures. La carte achat est confiée directement à l'agent de la mairie qui peut l'employer comme une carte courante. Les différents commerçants sont alors payés immédiatement par l'établissement bancaire. Ainsi, ces fournisseurs ne pâtissent pas des délais de mandatement. En fin de mois, le service comptabilité reçoit un relevé qui récapitule l'ensemble des opérations réalisées avec la carte «achat public». Il peut ainsi vérifier toutes les dépenses et les valider avant de transmettre ce relevé à la trésorerie. Cette dernière rembourse les sommes avancées par la banque.



Cette carte d'achat apparaît comme un moyen moderne de paiement. Elle permet de rationaliser la procédure d'achat, de responsabiliser les

agents détenteurs de la carte, de dématérialiser les flux et de raccourcir les délais sans perdre le contrôle des comptes. ■

Aéroport de Caen-Carpiquet

Charte de l'environnement

Damien Bouchard, conseiller municipal



La charte de l'environnement de l'aéroport de Caen-Carpiquet a été signée à la préfecture du Calvados le 5 mars 2009. Ce projet a pu aboutir grâce à la mobilisation des maires des communes voisines alors que les associations de riverains et de pilotes étaient dans l'impasse. La charte permet, en effet, une avancée dans l'intérêt des riverains face aux réglementations suivies par les pilotes. Concernant les restrictions de circulation

aérienne, il est notifié que :

Du 1^{er} juin au 30 septembre inclus, une restriction d'utilisation de l'espace aérien de Caen-Carpiquet de 3 heures consécutives (de 12 h à 15 h) est mise en place les samedis, dimanches et jours fériés. Cette mesure s'applique :

- aux tours de piste pour les appareils non munis d'un certificat de limitation de nuisance (ULM, avions de collection,...),

- aux tours de piste basse hauteur,
- à la pratique de la voltige.

De plus, avec cette charte, est mise en place une procédure de suivi de réclamation pour manquement de respect de la charte de l'environnement ou nuisance aérienne sonore. Vous pouvez contacter le 02 31 71 20 13, un agent de trafic vous répondra du lundi au vendredi de 5 h à 22 h, le samedi de 5 h à 20 h et le dimanche de 8 h à 22 h. ■

Été 2009

Centre de loisirs : vive les vacances !

Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance



Pour accueillir vos enfants, le centre de loisirs ouvre ses portes pour l'été, le vendredi 3 juillet à Mouen. Il fonctionne également dans les écoles de Vernon. Comme les années passées, il se poursuit au mois d'août dans la salle polyvalente de Mouen.

Les animateurs travaillent sous la direction de Philippe Levadé à Mouen et de Delphine Lair à Vernon. Pour l'édition 2009, ils nous ont concocté un programme bien alléchant qui allie des activités manuelles, culturelles, sportives et des sorties. Cette année encore,

un panel de mini-camps est proposé à ceux qui souhaitent pratiquer des activités plus ciblées. A Bernières-sur-Mer, un groupe de 6-7 ans et un second de 8-9 ans pourront découvrir l'équitation et profiter de la plage au mois de juillet. A Asnelles, les 6-11 ans s'initieront au char à voile et à la pêche en août. Deux camps se dérouleront à Pont d'Ouilly autour des thèmes kayak, escalade, VTT, tir à l'arc, l'un en juillet, l'autre en août. N'hésitez pas à prendre contact avec la communauté de communes des Rives de l'Odon qui organise le centre de loisirs pour tout renseignement supplémentaire. C'est l'occasion d'offrir à vos enfants la possibilité de passer de bons moments et de découvrir de nouveaux loisirs. Alors, foncez-y ! ■

CONTACT :

Communauté de communes

Valérie Cauchepin - Tél. : 02 31 71 09 58

Animations jeunesse pour les 11-17 ans

ATV ou Bienvenue à la cabane !

Fabrice Girard, animateur

L'année 2008-2009 est maintenant bien avancée. Petite affluence pour les vacances d'automne, très bonne participation des jeunes des Rives de l'Odon en hiver qui a motivé une programmation d'ateliers printaniers. Nous avons sollicité les compétences d'associations versennaises : les Arts Plastiques pour une découverte, une initiation et la création d'une BD grâce aux talents de Thierry (Tiéko), et les Petits Rats de l'Odon avec Anne, professeur à la motivation et à l'imagination débordante.

En effet, les jeunes grandissent et leurs attentes évoluent. Les pauses discussions avec les préados-ados révèlent l'envie chez les plus grands d'avoir leurs activités, d'être entre «grands», mais de partager des temps de jeux ou des sorties avec les plus jeunes. Nous sommes donc allés rendre visite à Marco et Laurent de l'association caennaise Art Itinérant (www.artitinerant.org). Découverte de la sculpture, maniement des outils, onze jeunes se sont essayés à taper dans le bois. A la sortie, larges sourires, échanges d'impressions avec les animateurs : génial !

Et puis, le printemps est là ! Mais où sont passés les jeunes, les «grands» ? L'enthousiasme de la découverte est retombé et est relayé par des paroles plaintives comme : ça fait mal aux mains ! Où est le goût de l'effort ? Où sont la prise d'initiative et la créativité ? Les jeunes seraient devenus des consommateurs ? Les animations ne sont pas un mode de garde, ni une façon d'occuper les jeunes. C'est une volonté politique de faire partie du monde éducatif qui entoure les adolescents.

Les ateliers ne font pas recette. Par manque d'inscriptions, nous n'avons pu maintenir que l'atelier BD. En revanche, la sculpture est devenue le fil rouge de la première semaine : les jeunes devaient créer un nouveau logo, le peindre et le sculpter et tout ce petit monde participait. Après tout, il est pour eux cet espace, cet accueil ! Les petites mains ont fait leur œuvre et cela a donné : La Cabane. «Eh ! Tu fais quoi cet après midi ?» «Ben ! j'vais à La Cabane, pas toi ?», «C'est pas mal, non ?» Ah ! L'été pointe déjà le bout de son nez, c'est l'heure des inscriptions. La Cabane sera ouverte tout le mois de juillet et la dernière semaine

d'août (3 au 31 juillet et 24 au 28 août). Je vous propose deux départs en camp : du 15 au 17 juillet pour les 11-12 ans à Grandcamp Maisy avec activité voile et du 21 au 24 juillet pour les 13-16 ans, un camp catamaran à Tourlaville dans la Manche. ■

CONTACT : Association Mosaïque

Fabrice Girard - Tél. : 02 31 26 24 84



Groupe scolaire Victor Hugo

Restauration et extension

Guy Lefèvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti
Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance

Au cours de la campagne électorale, nous affirmions notre volonté de construire de nouveaux locaux à usage scolaire et périscolaire afin de faire disparaître le préfabriqué encore en service pour la garderie. Nous profitons de ce numéro de Reflets pour faire le point sur l'avancée du projet.



Façade actuelle de l'école élémentaire Victor Hugo



Une première réflexion a été organisée en interne avec les enseignants, les parents d'élèves et les membres des associations périscolaires afin de définir un programme, c'est-à-dire les besoins actuels et futurs en locaux. Parallèlement, il faut prendre en compte la loi du 11-02-2005 relative au handicap. Cette loi impose pour 2015, l'accessibilité des établissements, recevant du public, pour toute personne à mobilité réduite ou atteinte d'un handicap auditif ou de déficience visuelle. Enfin, autant que faire se peut, nous souhaitons intégrer les notions d'économie d'énergie et de développement durable. Ensuite, une consultation a été organisée à l'automne dernier afin de sélectionner

un architecte et les bureaux d'études techniques nécessaires à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises. L'analyse des offres, basée sur des critères variés (rémunération, références et moyens humains), a abouti à retenir le cabinet DE Sèze de Caen, assisté par l'économiste De Roo de Saint-Manvieu-Norrey et le bureau d'études Babin & Roptin de Verson pour le chauffage et l'électricité. En concertation avec nos partenaires, futurs utilisateurs, et au cours des commissions concernées, nous avons réfléchi à une nouvelle organisation plus fonctionnelle, plus pratique et rationnelle afin d'optimiser les surfaces et construire ensuite le juste nécessaire.

Le projet définitivement adopté par les élus consiste à créer une nouvelle salle d'activités de 130 m², côté rue des Monts et à gauche de l'accès actuel, avec un bloc sanitaires filles et garçons et sanitaires handicapés, puis à transformer la salle d'activités actuelle (bureaux de vote) en deux salles de classe après surélévation du plancher afin que l'ensemble soit au même niveau et en conformité avec la loi handicap. La création de deux rampes d'accès (façade rue et façade cour) reste indispensable.

Enfin, nous allons profiter de ces travaux modificatifs pour rechercher des économies d'énergie et d'entretien à plus long terme en remplaçant les menuiseries bois simple vitrage par de l'aluminium double vitrage et des volets roulants, en renforçant l'isolation des combles, puis en améliorant les performances de la chaufferie actuelle par l'adjonction d'aérothermie ou de géothermie selon les possibilités budgétaires. L'extension sera réalisée en briques monomur (matériau isolant et recyclable) recouvertes de clins

en bois. Nous nous orientons donc vers une construction respectant les préconisations HQE (Haute Qualité Environnementale).

À l'issue de ces travaux, la garderie emménagera dans les salles situées du côté de la cour des grands et qui sont aujourd'hui occupées par la CLIS, un CE2 et le RAZED (bureau du réseau d'aide). Cette partie sera désormais dédiée aux activités périscolaires, voire scolaires en cas de besoin et pourra également accueillir lors des périodes de vacances le centre de loisirs, y compris les 3-6 ans puisque nous avons pris le soin de faire aménager aussi des sanitaires pour les plus petits.

Le coût global de l'opération a été arrêté à la somme de 580 000 € ht pour laquelle une subvention de l'Etat a été sollicitée. Cette participation, encore inconnue à ce jour, peut couvrir entre 30 et 50 % du dit montant. Au cours de toute cette étude, nous avons voulu garder à l'esprit les besoins réels des usagers pour, qu'à terme, ils puissent profiter pleinement de locaux accueillants et fonctionnels.



Bâtiments

Travaux passés et à venir

Guy Lefèvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti

L'activité 2009 est principalement consacrée à la restructuration et l'extension du groupe scolaire Victor Hugo qui, financièrement, s'étalera sur deux exercices budgétaires. Cependant, quelques opérations de bien moindre importance sont prévues, voire réalisées, à savoir :

- la réfection de l'étanchéité avec isolation de la terrasse de la salle des maîtres à Victor Hugo,
- la peinture des fenêtres au 2^{ème} étage de la mairie,
- la peinture anti-tags du nouveau mur du cimetière,
- le remplacement des chaises de la salle des Anciens Combattants,
- le ravalement de la façade nord des vestiaires du stade,
- le remplacement du bardage frontal d'un bâtiment à usage de logements rue des Monts,

- le remplacement de la moquette des tennis couverts (sous réserve financière),
- la réfection du restaurant scolaire de la maternelle Françoise Dolto : rampe avec nouvel accès extérieur, remplacement des menuiseries en aluminium double-vitrage, isolation murale, faux-plafond, éclairage nouvelle génération, revêtements sols et murs.

Ces travaux sont programmés pendant les vacances pour un coût global de 62 000 € TTC avec également une possible subvention de l'Etat si la demande déposée est retenue.

Toutes ces prestations sont réalisées par des entreprises sélectionnées après mise en concurrence.

A cela, s'ajoutent les travaux exécutés en régie (directement par les employés communaux) en sus de l'entretien quotidien :

- la pose de lambris PVC, faïence et peinture

- dans les vestiaires-douches du stade,
- la peinture des loges et pose de robinets thermostatiques salle des Trois Ormes,
- le remplacement du revêtement de sol dans les locaux de l'ADMR à l'ancienne gare,
- le remplacement d'urinoirs dans les sanitaires des enseignants de l'école élémentaire Victor Hugo,
- la réfection d'une salle de classe, d'un dégagement et d'un sanitaire à la maternelle Françoise Dolto en faux-plafond, éclairage et peinture.

Ces diverses prestations permettent annuellement de maintenir et d'améliorer l'ensemble du patrimoine tout en préservant l'avenir. Tout cela ne peut se réaliser qu'avec une étroite collaboration entre les élus et le personnel quel qu'il soit, aux compétences diverses. Je tiens à leur rendre hommage et à les remercier pour leur action quotidienne.

Restauration scolaire

Du nouveau dans les assiettes !

Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance



Cette année 2008-2009 a été une année laborieuse pour la commission de la restauration scolaire de la communauté de communes. Le marché passé avec Scolarest arrive à échéance à la fin du mois d'août. Il fallait donc lancer un nouvel appel d'offres. Bien que compétence intercommunale, les problématiques restent différentes entre Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon puisque nos deux partenaires ont souhaité conserver la liaison chaude par manque de place pour accueillir des fours. Verson a préféré la liaison froide. Lors de la préparation du marché, il a donc été convenu de scinder ce marché en deux lots pour permettre à un maximum de prestataires de répondre. A Verson, Marylise Houel, Nathalie Dassé et moi-même avons suivi spécifiquement ce dossier en collaborant à l'élaboration du cahier des charges en liaison avec la communauté de communes. A cette

fin, il s'est révélé nécessaire de visiter plusieurs restaurants scolaires : Ifs, approvisionné par API-Restaurant (Mondeville) et Bretteville-sur-Laize desservi par Resteco (Avranches). Quatre sociétés ont répondu à cet appel d'offres : Scolarest, la Normandie, Resteco et API-Restaurant. Pour boucler notre travail, il fallait enfin analyser les dossiers présentés par chacune de ces sociétés. L'analyse des offres qui inclut des critères de qualité de la prestation (35 %), de qualité des produits (35 %) et de prix (30 %) a conduit la commission d'appel d'offres puis le conseil communautaire à retenir l'offre de Resteco pour la liaison froide de Verson. C'est donc à ce nouveau prestataire que reviendra le soin de garnir les assiettes des enfants qui déjeunent aux restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de Verson.

Séance du 16 mars

Vote des taux 2009

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour 2009 (hypothèse retenue lors du débat d'orientations budgétaires) :

- Taxe d'Habitation : 13,5 %,
- Taxe Foncière sur le Bâti : 24 %,
- Taxe Foncière sur Non-Bâti : 39,63 %.

Les taux sont donc inchangés. Le conseil adopte ces propositions à l'unanimité.

Budget primitif 2009

Après le débat d'orientation budgétaire du 19 janvier et la réunion de travail du 2 mars, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement dépenses et recettes, pour un montant de : 2 794 189.70 €,
 - en section d'investissement dépenses et recettes, pour un montant de : 1 891 547.32 €.
- A l'occasion de la présentation des différentes rubriques des dépenses, des explications sont apportées.

Après débat, le budget de la commune est adopté à l'unanimité.

Présentation du Schéma de Cohérence Territorial de Caen-Métropole (SCOT)

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, procède à une présentation des principaux éléments du diagnostic du SCOT. Il présente également les pistes de réflexion pour l'aménagement futur de l'agglomération caennaise.

Séance du 4 mai

Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire informe le conseil d'un courrier du Syndicat Intercommunal du Gaz du Calvados (SIGAZ) incitant à la prise d'une délibération pour permettre la perception d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public par Gaz Réseau Distribution de France (GRDF) sur la base du linéaire présent sur la commune soit 21 207 m pour une redevance évaluée à 859,58 €.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

Délégation accordée au maire

Monsieur le Maire explique que la loi N° 2009-179 du 17 février 2009 a modifié les conditions de délégation accordée au Maire. En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à *«Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget»*.

Et de *«Fixer dans la limite de 2 000 € les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal»*.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

Ecoquartier

Monsieur le Maire évoque le contexte de cette opération puis rappelle le cahier des charges pour l'aménagement de cette zone à l'entrée Est de Verson.

En matière de sélection des offres de service, la commune, sur conseil de la DDE assistant à maître d'ouvrage sur ce projet, a opté pour la procédure dite de «marché de définition», organisée en deux phases :

- ouverte, pour permettre d'apporter aux équipes les clarifications nécessaires au document d'orientation,
- individuelle, pour la mise au point et la finalisation des projets.

Plusieurs réunions se sont succédé :

- 19 novembre, 18 décembre 2008 et 21 janvier 2009 pour la phase ouverte,
- 4 mars et 8 avril 2009 pour la phase individuelle. Dans la phase ouverte, les points importants abordés concernaient :
 - la voie de contournement,
 - la morphologie urbaine et la densité,
 - l'espace tampon situé au Nord,
 - l'utilisation de la voiture.

Dans la phase individuelle, les candidats ont abordé :

- la trame verte, la biodiversité,
- la trame bleue, la gestion de l'eau,
- les déplacements,
- le bruit.

L'aboutissement étant le choix d'un parti pris d'aménagement.

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, rappelle la réunion informelle du 27 avril, puis présente une synthèse avec une analyse comparative des trois projets.

Christian Testu, conseiller municipal, rappelle le rôle d'assistance de la Direction Départementales d'Équipement, le conseil de l'AUCAME et la présence du président de la CCRO dans l'accompagnement du dossier.

François Lesaunier, conseiller municipal, demande si les projets sont amendables, ce que confirme Jean-Pierre Tostain.

Pour conclure, Jean-Pierre Tostain rappelle le choix du comité de pilotage et le classement de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

- n°1 équipe MADEC,
- n°2 équipe TALAGRAND,
- n°3 équipe DBW.

Nathalie Dassé, conseillère municipale, souhaite connaître la suite de la procédure. Monsieur le Maire souligne que c'est tout d'abord un projet et non une équipe qui est retenu, et que celui-ci doit servir de guide. Parmi les pistes possibles, la procédure Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) est envisagée. Une réflexion doit être menée sur le mode opératoire à retenir. Après discussion, Monsieur le Maire souhaite recueillir l'avis du conseil par rapport au vœu du groupe de pilotage et du choix de la CAO. Après vote, le conseil donne un avis favorable au projet MADEC, par 22 voix pour (trois voix pour le projet TALAGRAND).

Restructuration de l'école élémentaire Victor Hugo

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti, procède à une présentation du projet après rencontre avec l'architecte retenu. La société Norisko a été retenue comme bureau de contrôle et la société Mesnil Système pour la mission Sécurité Protection Santé (SPS).

Parmi les évolutions, la construction de la salle d'activités est prévue en briques mono-mur avec bardage bois. Le chiffrage des travaux est à venir. Une question reste en suspens, celle du chauffage, la chaudière actuelle ne pouvant assurer le chauffage de la partie neuve. ■

Ecole maternelle Françoise Dolto

Participation à «Verson Jardin»

Michelle Le Torriellec, remplaçante d'Isabelle Buffard



Dans le cadre du projet d'école axé sur la mise en œuvre des activités scientifiques, les cinq classes se sont inscrites pour participer à l'exposition «Verson Jardin» -exposition organisée avec la municipalité et l'Association Régionale pour la Promotion de l'Art Contemporain-. Chaque classe a choisi un animal comme fil conducteur (écureuil, oiseau, grenouille, escargot et sanglier). Dans l'espace réservé aux

travaux d'enfants et en suivant les différentes empreintes, on découvre une œuvre réalisée par chacune des classes. Le mardi 5 mai, en collaboration avec le conseiller pédagogique en éducation physique et sportive, un jeu d'orientation avec photographies a permis à tous les enfants de découvrir les œuvres des cinq artistes.

Le prix des «Incorruptibles»

Dans le cadre de la programmation culturelle

de l'Espace Senghor, l'école s'était inscrite, en début d'année scolaire, au prix des Incorruptibles -premier prix littéraire jeunesse conçu comme un jeu pour les lecteurs, où le livre est perçu comme objet de plaisir et de découverte-. Les jeunes élèves doivent se forger une opinion personnelle et voter pour leur album préféré (à choisir parmi cinq racontés en classe et à la bibliothèque). Le 5 mai, chaque enfant de la petite section à la grande section, a voté à l'Espace Senghor «comme une grande personne» avec un bulletin de vote, une urne et la liste d'émargement. Chaque participant est reparti avec son diplôme de lecteur. ■



Parents à Verson

Le bureau

L'année scolaire 2008-2009 vient de s'achever (on se revoit encore à la rentrée de septembre... Que le temps passe vite !). Notre association a organisé sa grande soirée annuelle le 14 mars 2009 à la salle des Trois Ormes. Cette année, les invités ont pu savourer un délicieux tajine de volaille dans une ambiance conviviale. Nous essaierons de faire aussi bien l'année prochaine !

Après le spectacle «Chant Choral» de l'école élémentaire Victor Hugo, l'association a offert l'apéritif à toutes les personnes présentes, et chacun a pu reconnaître la qualité des chants et apprécier l'enthousiasme des enfants. Et pour clôturer cette matinée, un pique-nique a réuni les familles présentes.

Enfin, une sympathique manifestation réunissant élus, enseignants, parents et

enfants, a permis à l'association d'exprimer à Monsieur Bordaçarre et Madame Kaniewski toute sa reconnaissance. Nous leur souhaitons une bonne, heureuse et longue retraite ! L'association espère que vous passerez de bonnes vacances en famille avec du soleil dans le ciel et dans vos cœurs. ■

Ecole Victor Hugo Carnaval

Clémence, Martin et Lucie R.



A l'occasion du carnaval du 13 mars 2009, nous avons défilé dans les rues de Verson. Nous avons tous de très beaux costumes. Nous sommes allés à la maison de retraite et à l'école maternelle puis nous sommes retournés à l'école où nous avons pris un bon goûter. ■



Ecole Victor Hugo

L'eurobus à l'école



Mieux faire connaître nos voisins européens, tel est l'objectif de l'Eurobus du conseil général. L'animatrice de l'Eurobus a proposé aux élèves des deux classes de CM2 une sensibilisation à l'Union Européenne

par une approche ludique. Au préalable, ce thème avait été étudié en classe. Ainsi, les enfants ont pu apprendre à dire « Bonjour ! » en plusieurs langues et construire l'Europe avec l'aide d'un puzzle géant (2,5mx2,5m). ■

Garderie Périscolaire

Goûters gratuits

Damien Bouchard, secrétaire

Cette année, l'association de la Garderie Périscolaire assure l'accueil de 141 enfants (42 en maternelle et 99 en élémentaire), ce qui représente 115 familles adhérentes.

Delphine, Amélie et Aurélie accueillent les enfants en maternelle. Monique, Marie-Agnès, Mercedes et Laëtitia retrouvent ceux du primaire.

Bien que le nombre d'enfants inscrits cette année soit pratiquement identique à celui de l'année dernière, le nombre de demi-heures de présence des enfants à la garderie a fortement augmenté. Sans en connaître les causes, les conséquences sont que les familles paient plus de frais de garderie ; ce qui déséquilibre trop avantageusement les caisses de la garderie. Le bureau a donc décidé, dans le contexte de crise actuelle, d'offrir les goûters jusqu'à la fin de l'année scolaire 2008-2009 avant de prendre, éventuellement, d'autres mesures lors de la prochaine assemblée générale.

Le bureau de l'association doit se renouveler régulièrement pour pérenniser son fonctionnement. L'association ne vit que grâce à l'engagement bénévole des membres du bureau et de quelques membres actifs. Plusieurs membres du bureau comptent laisser leur place prochainement. Si vous êtes intéressés, contactez-nous rapidement, pour un passage de relais progressif.

Horaires d'accueil :

7 h 30 – 8 h 30 / 12 h 30
13 h 30 / 16 h 30 – 18 h 30

Tarifs 2008-2009 :

- 20 € la carte de 20 ½ heures,
- 5 € la carte de 10 goûters,
- 10 € de frais d'inscription par famille.

CONTACT :

Stéphane Fourrez, président
tél : 02 31 26 61 32

Courriel :

contact@garderieperiscolairedeverson.net

Site internet :

www.garderieperiscolairedeverson.net

Collège Jacques Prévert

Un semestre bien rempli !

Jean-Claude Saussereau, principal du collège

Le 17 janvier, le traditionnel Loto, organisé par le Foyer Socio-Educatif (FSE), a encore connu un beau succès à la salle des Trois Ormes, merci à la mairie et à l'association Mosaïque.

Fin janvier, deux classes de 4^{ème} ont eu l'occasion d'assister au concours de Plaidoiries des lycéens au Mémorial de Caen.

Tous les élèves de 5^{ème} (soit 170) ont participé à un «défi-sciences», concours basé sur la culture scientifique et quelques moments d'expérimentation, concocté par Mesdames Aubertin et Girard, professeurs de sciences physiques. Ce concours, élaboré avec des professeurs de quatre autres collèges (Villers-Bocage, Thury-Harcourt, Pasteur et Dunois de Caen), aura permis aux 14 lauréats de Jacques Prévert de vivre une belle excursion au Palais de la Découverte à Paris.

Le samedi 30 janvier, s'est tenu le **Forum des métiers** et des formations, moment important pour les élèves de 3^{ème} dans la réflexion et la construction de leur projet d'orientation.

Plus de 90 élèves des quatre niveaux ont participé au «Kangourou des Maths».

A l'initiative du FSE, les «**Pause-Café**» sur le temps du midi, ont été proposées. Une a porté sur les produits «bio». Deux rencontres ont été programmées : une avec Monsieur Lemoine, représentant dans le Calvados de la Défense des Enfants, et une autre avec Arequipa, association humanitaire en lien avec le Pérou.

Les échanges et autres sorties :

- **Ténérife** (Canaries) : fin mars, 24 élèves de la section 3^{ème} européenne de Madame Ernult sont partis chez leurs correspondants canariens. Ils ont accueilli ceux-ci début mai à Verson (visite de Paris, du Mont-Saint-Michel, des plages du Débarquement et de Caen),
- **Valence** (Espagne) : une semaine pilotée par Madame Quenet (48 élèves),
- **Brookfield** (Angleterre) : du 24 mars au 2 avril, venue de 34 jeunes anglais (visite de Verson, du Pays d'Auge, de Caen et de Paris). Du 14 au 21 mai, les français ont retrouvé leurs correspondants anglais près de Portsmouth,
- le jumelage avec **Celle (Allemagne) 27^{ème} année !** Entre le 18 et le 28 mars, 26 élèves sont allés retrouver leurs correspondants du Hölty-gymnasium de Celle en Basse-Saxe,
- deux classes de 6^{ème} sont allées à **Villars-de-Lans**, passer une semaine à la montagne pilotée par Monsieur Saillard,
- voyage et séjour des latinistes et italianisants (46 élèves de 3^{ème} et 4^{ème}) à **Rome et Pompéi**,
- tout le niveau de 6^{ème} (soit 137 élèves) a visité le **musée des Beaux-Arts** de Caen sous la responsabilité de Madame Walandowitsch, professeur d'Arts Plastiques,

- en liaison avec **l'Espace Senghor** : tous les élèves de 5^{ème} ont bénéficié de l'exposition **Verson-Jardin** en lien avec l'Association Régionale pour la Promotion de l'Art Contemporain (dans le parc de la mairie), une approche pleine d'humour et de couleur de l'art contemporain.

La **chorale** du collège, comme tous les ans, participe au Festival Choral du Calvados. Elle a été en représentation, le 2 juin au forum de Falaise. Cette chorale a aussi été le centre d'entraînement d'un stage académique au collège de 35 professeurs «Chefs de Chœur».

Enfin, le collège poursuit ses bons résultats dans le domaine du **Sport scolaire**. Badminton, basket, handball, gymnastique (Acrosport), badten, football féminin ; une **participation renouvelée aux championnats de France UNSS** : Monsieur Guilleux et ses gymnastes à Bordeaux pour défendre le titre de champion de France conquis à Saint-Etienne en 2008 en gymnastique acrobatique. Monsieur Farina et l'équipe du collège en **haltérophilie** sont revenus de Toulon avec une belle **5^{ème} place au championnat de France UNSS !** ■



Bibliothèque municipale

Les coups de cœur de l'équipe

Isabelle vous propose

Les éclaireurs, d'Antoine Bello



Deux ans après *Les Falsificateurs*, Antoine Bello nous embarque de nouveau au cœur du Consortium de Falsification du Réel (CFR), organisme chargé d'inventer des chapitres de l'histoire passée ou en cours et de fabriquer de fausses preuves pour les étayer. On retrouve son héros, l'Islandais Sliv, passé maître dans l'art d'écrire des scénarios. Sliv et ses collègues sont maintenant confrontés aux attentats du 11 septembre et se retrouvent témoins et acteurs de la nouvelle donne géopolitique et des conflits mondiaux qui vont en découler.

Aussi vertigineux que *Les falsificateurs*, remarquablement documenté, ce roman est servi par une écriture dynamique agrémentée d'un humour élégant.

Pour apprécier pleinement, mieux vaut avoir lu avant le premier tome : «*Les falsificateurs*».

Françoise vous propose

Notre petite vie cernée de rêves, roman jeune de Barbara Wersba

Orpha Woodfin, vieille femme semi-clocharde est la voisine d'Albert. Jusqu'alors, dans ce petit lotissement, entouré de ses parents sans ambition, Albert avait la tête dans les étoiles. Mais avec Orpha, comédienne célèbre de son temps, il tient enfin une interlocutrice à sa mesure. Au fil des jours, ils auront des conversations passionnantes sur l'art, l'écriture et la vie. Ainsi, auprès d'elle, il s'éveille, se prend à vivre ses rêves. Tout devient possible, il suffit d'y croire. De croire aussi à une amitié hors norme.



Cette histoire très touchante, qui n'est pas sans rappeler Harold et Maud, dépeint très bien le ressenti de la solitude et de la précarité. Il est tellement facile de raconter l'histoire d'une vie que l'on n'a pas vécue, tout simplement parce qu'il suffit de croire à ses rêves. Ce livre est destiné plus particulièrement au public adolescent.

Christelle vous propose

Les gouttes de Dieu, de Tadashi Agi et Shu Okimoto

Manga

Shizuku Kanzaki est le fils de l'œnologue mondialement reconnu, Yutaka Kanzaki, récemment décedé et propriétaire d'une collection de vin très convoitée. Dans son testament, il décrit douze grands vins ainsi qu'un treizième mystérieux vin idéal nommé *Les Gouttes de Dieu*. Afin de prendre possession de son héritage, Shizuku va devoir découvrir de quels vins il s'agit, en compétition avec son «frère» Issei Tomine, un jeune œnologue réputé adopté par son père une semaine avant sa mort.



Mystères et investigations se succèdent autour des crus les plus prestigieux, pour les deux frères ennemis qui se livrent à une véritable course-poursuite. Au travers de cet affrontement, le scénario conduit le lecteur dans une découverte de l'univers du vin, son langage, ses particularités et ses traditions.

Aude vous propose

L'invention de Hugo Cabret, de Brian Selznick
Roman jeunesse



«Ne tournez pas la page trop vite ! Imaginez d'abord que vous êtes assis dans le noir, comme au cinéma avant le début d'un film...»

Hugo Cabret est orphelin : son père, qui l'élevait, est mort dans l'incendie du musée où il était employé comme horloger. Ses seuls compagnons sont un automate trouvé dans les décombres du musée, sur lequel travaillait son père, et son oncle, un poivrot qui l'héberge dans les combles de la gare. Un jour, l'oncle disparaît. Hugo n'a d'autre solution que de se cacher et de poursuivre le travail de l'oncle (régler les horloges) en priant pour qu'on ne le découvre pas. Car il a un but : finir de réparer l'automate de son père. Hugo est persuadé qu'une fois en état de marche, celui-ci lui délivrera un message... Un roman graphique combinant des illustrations, un récit et des photos de films. Le texte est simple et clair, une aventure captivante dans le monde de Georges Méliès. Un très beau livre qui se regarde comme un film muet.

L'été de Garmann, de Stian Hole

Album

C'est la fin de l'été, les trois vieilles tantes arrivent comme chaque année avec leur arthrose et leur gâteau meringué. Demain Garmann va entrer au CP. Il a peur. Mais il fait cette découverte incroyable : les adultes aussi ont des peurs ! Un superbe album, aux illustrations saisissantes, parfois drôles, parfois inquiétantes... Un livre touchant, tant par son propos que par son esthétisme.



Les «Incorruptibles» (suite et fin)

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor



Depuis septembre, près de 500 enfants de Versen et des environs participent, aux côtés de la bibliothèque, au prix national des Incorruptibles (voir le numéro de Reflets de décembre 2008). L'objectif de départ est que chacun choisisse, dans une sélection, son livre préféré. En janvier, les classes de CE2-CM1 et CM2 sont venues échanger sur les livres déjà lus.

Fin avril, Christelle Guenot, auteur d'un livre de la sélection CE2-CM1, est venue à la rencontre des classes de Versen. Cadeaux, échanges, discussions... une fort belle rencontre !

Et en mai, tous les enfants, de la maternelle au CM2, sont venus voter à l'Espace Senghor, comme les grands : bulletin, urne, carte d'électeur, émargement et diplôme pour chacun des petits incorruptibles en herbe. ■

Résultat du vote des jeunes lecteurs de Versen, Grainville-Mondrainville et Noyers-Bocage



Choisi par les maternelles, (également primé au niveau national).



Choisi par les CP



Choisi par les CE1



Choisi par les CE2-CM1



Choisi par les CM2 (également primé au niveau national)

Tous ces livres, ainsi que chacun de ceux de la sélection, sont bien entendus à votre disposition à la bibliothèque

Josette raconte

Une fois par trimestre, le mercredi après-midi à la bibliothèque municipale, Josette et Annie racontent des histoires aux enfants à partir de 4 ans. ■



Une versonnaise au cœur des favelas

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor



Deux jeunes étudiantes en géographie, Sandrine De Bras de Fer, versonnaise, et Vanessa Castel sont parties en août 2008 à Rio de Janeiro, au cœur d'une favela. Pendant ces cinq semaines au sein du bidonville de Rocinha, elles ont vécu une aventure humaine dans laquelle elles ont souhaité mettre à mal leurs idées reçues et se créer leurs propres perceptions. Cet échange avec les habitants s'est basé sur un ensemble d'activités d'art plastique mis en place avec les enfants de Rocinha.

Les photographies et dessins qu'elles ont rapportés s'attachent à montrer un Brésil différent de l'image de la favela communément véhiculée par les médias entre guerre de gangs, trafic de drogue et carnaval. Sorties de ce triptyque, ces images illustrent le Brésil qu'elles ont connu. Elles vous livreront leur regard sur cette favela à travers une sélection de photographies et d'extraits d'un carnet de voyage exposés à l'Espace Senghor, du 23 au 30 septembre prochain. ■



Bibliothèque municipale L'été à la bibliothèque

HORAIRE D'ÉTÉ

Comme tous les ans, la bibliothèque passe à l'heure d'été du 8 juillet au 29 août 2009.

Comme l'année dernière, nous vous accueillerons jusqu'à **18 h 30**.

La bibliothèque sera donc ouverte les mercredis et vendredis de **9 h 30 à 12 h** et de **14 h à 18 h 30**.

Pendant cette période, il vous sera possible d'emprunter 10 livres et 5 revues par carte, à rendre au plus tard pour le 16 septembre 2009.

FERMETURE ANNUELLE

La bibliothèque sera fermée au public à partir du vendredi 31 juillet à 18 h 30. Elle ouvrira le mercredi 19 août à 9 h 30.

*Bonnes vacances à tous
et...bonnes lectures !*

La bibliothèque cet été

Du 8 au 31 juillet inclus

Mercredi et vendredi de 9 h 30-12 h et 14 h-18 h 30

Du 1^{er} au 18 août

fermeture annuelle

Du 19 au 29 août

Mercredi et vendredi de 9 h 30-12 h et 14 h-18 h 30

Forum des Associations 2009

Le forum des associations aura lieu à l'Espace Senghor, le dimanche 6 septembre 2009, de 9 h à 14 h. La bibliothèque municipale sera ouverte et une vente de livres s'y déroulera.



Les petits rats de l'Odon

Le bureau

Professeur : Anne Marescal

Portes ouvertes 2009 : du 3 au 6 février 2009, parents, familles et amis ont pu assister aux cours et voir évoluer les élèves.

Sorties aux spectacles pour les élèves

Le samedi 31 janvier 2009 à la salle de l'hippocampe à Caen, 45 jeunes élèves de 4 à 8 ans et accompagnateurs ont assisté à un spectacle de la compagnie Aller-retour «Pétales du temps».

Le dimanche 17 mai 2009, 50 élèves et accompagnateurs se sont rendus à l'opéra Garnier à Paris pour assister à un ballet d'Emmanuel Gat, Nacho Duato et Angelin Preljocaj.

Gala de danse

Le gala de fin d'année aura lieu le dimanche 28 juin à 16 h à la salle des Trois Ormes de Verson. Le thème du spectacle est «les chansons françaises».

Cours proposés :

- accueil dès 4 ans pour un éveil à la danse (cours de 45 mn),
- danse classique, techniques de base,
- modern jazz,
- jazz funky pour les préadolescents et les adolescents,
- jazz funky pour les adolescents,
- modern jazz, 100 % adultes.

A très bientôt !

CONTACTS :

Nathalie Lemonnier, présidente, 02 31 26 67 57

Anne-Virginie Aupée, secrétaire, 02 31 26 54 01

Courriel : lespetitsratsdelodon@gmail.com

Course des Rives de l'Odon

10^{ème} édition de la Versodon

Eric Deloget, président

Pour cette dixième édition, tous les ingrédients étaient réunis afin que cette journée anniversaire soit un succès. Même le président était au départ (saperlipopette, quelle côte !!!) avec 250 coureurs qui ont profité d'un soleil splendide et des chemins de la communauté de communes. Positionné 15 jours avant le grand rendez-vous des courses de la Liberté, les «pros» étaient là pour affiner leur préparation.

C'est en 39 minutes que Monsieur Bottereau a couvert la distance des 11 km 500. La première femme, Madame Dendice, a terminé en 47 minutes.

Pour la communauté de communes, le podium est tristé par des versonnais, Madame Lureau et Monsieur Jeanne. Un peu moins «frais» ! Certes, mais il a fait chaud.

Pour information, les photos et les résultats de la course sont visibles sur le site normandiecoursapied.com. Une belle journée rendue possible grâce aux bénévoles, trente personnes, pour beaucoup qui nous suivent depuis le début, une équipe de vttiste qui, malgré une journée de la veille très chargée (Naturathlon), était là pour encadrer la course et les équipes de «l'ombre». Nous remercions les services techniques de Verson et de la communauté de communes pour leur aide. Rendez-vous l'année prochaine.

Club de plein air de l'Odon

Excellente année associative

Gérard Gottstein, président



Oui, on signerait des deux mains pour que toutes les années associatives comme celle qui s'achève se ressemblent ! Que d'événements, en effet !

Tout d'abord, en octobre, la formation de quatre encadrants «escalade». Cette formation, dispensée pendant deux week-end complets à Montmartin-sur-Mer, a été sanctionnée par le titre d'initiateur fédéral FFME et a créé, pour le restant de l'année une dynamique, un élan qui a trouvé sa concrétisation par le stage d'escalade de l'Ascension au Mont Dol. Quinze adolescents ont participé à ces trois jours, séjour intéressant à la découverte d'un site d'escalade différent demandant aux grimpeurs d'exprimer des qualités de force, de technicité mais aussi de finesse à la recherche de la moindre aspérité, pouvant accrocher les doigts ou la semelle du chausson. Le très remarquable esprit de groupe, la solidarité de tous ont fait de ces trois jours une réussite couronnée par la sortie sur le parcours accrobranche du parc des Grands Chênes où chacun se sera «éclaté !». Chez les plus jeunes du mercredi, nombreux sont ceux qui ont réussi à décrocher un passeport escalade lors des sorties mensuelles sur le mur de la fac, passeport qui sanctionne le niveau atteint par le grimpeur. Après la sortie de Clécy en octobre et le Natur'athlon, une dernière sortie sera organisée pour la fin de l'année. Notre association a également organisé la deuxième manche du Championnat

de Normandie de descente sur l'Odon. Aux dires des concurrents venus de toute la Normandie, ce fut une réussite et le rendez-vous a été pris pour l'an prochain. Deux jeunes kayakistes de l'association ont participé à la compétition (une première !) sur des kayaks «de course» prêtés au dernier moment par le Club d'Argentan et s'ils sont loin du podium, ils ont du mérite, ces bateaux, nouveaux pour eux, ne se laissant pas maîtriser si facilement. Tout cela a donné des idées et créé des envies... on nous a prêté du matériel plus compétitif, nous en avons également acquis... pourquoi ne pas rêver de podium l'an prochain ?

Le rideau vient de se baisser sur le septième Natur'athlon. 120 jeunes concurrents concentrés et désireux de donner le maximum se sont confrontés tout au long de l'après-midi lors des neuf épreuves proposées, soutenus par de nombreux parents/supporters/managers enthousiastes. Il y eut des vainqueurs et des... moins vainqueurs mais tous ont reçu un cadeau et ont partagé le plaisir de concourir dans un bon esprit. Merci à tous ceux qui ont donné un coup de main lors des différentes manifestations, élus, services techniques, parents, amis, équipe du Versodon, poissons-pilotes (ils se reconnaîtront). Merci JB pour ton brainstorming permanent et aux adhérents de l'association : «yes, we can !». ■

Une jolie déclaration

«Pincez-mois depuis 4 ans»

Fabrice Leconte, directeur

Quand, en 2005, Laurent Duroselle (créateur de la Semaine des Cordes Pincées et directeur de l'association Pincez-moi), me proposait au téléphone de passer une semaine ensemble, cette déclaration m'avait pour le moins surpris et je ne savais pas alors qu'une histoire commençait. Jeune directeur à l'époque, j'ai craqué devant la proposition de ce passionné d'instruments à cordes pincées à main. En 2005, avec l'aide de la communauté de communes "Les Rives de l'Odon" et de la ville de Verson, l'école de musique intercommunale, Lamido, est devenue partenaire de *La Semaine des Cordes Pincées* pour les soirées pédagogiques. Le principe est de découvrir des instruments à cordes pincées, des styles musicaux variés et, le temps d'une soirée, de permettre au public une rencontre avec les musiciens.

La première de ces rencontres s'est déroulée autour du Flamenco avec le guitariste Jean-Baptiste Marino, le chanteur Cristo Cortes, la chanteuse et danseuse Isabelle Pelaez et Miguel Sanchez au cajon. En 2006 : l'Inde du Sud avec Trivandrum R. Venkataraman, un maître de la sarasvati vina et Karaikudi Krishnamurthy joueur de mridangam (percussion). En 2007 : rencontre autour de la musique du Japon et la découverte du koto et du shamisen avec Usataro Kimura et

Atsuko Constant. Ce fut l'occasion, lors de ces deux rencontres, de travailler avec Archipels (association normande dédiée aux musiques du Monde) et son directeur Jean-Claude Lemenuel, ethnomusicologue de grande qualité.

Enfin, ce printemps 2009, nous avons programmé une rencontre autour du «duo de guitare» avec le duo Affretando qui réunit deux artistes de la région, Paule Rodriguez et Louis-Marie Feuillet. La Semaine des Cordes Pincées, ce sont aussi des «masters class» proposées à tous et en particulier aux élèves de notre école de musique, «master class» de chant flamenco en 2006 avec Cristo Cortes, de guitare en 2007 avec Eric Franceries et pour cette 5^{ème} édition, de cajon (percussion) avec Kadu.

Ce festival propose naturellement des concerts qui ont lieu à Caen, avec une exception à la règle en 2005, et le superbe concert donné par le guitariste Rémi Jousset à l'Espace Senghor, où nous avons pu écouter du de Falla et du Villa-Lobos.

De belles rencontres, des découvertes étonnantes et les nombreux témoignages positifs que nous avons reçus, nous font espérer que ce partenariat continue et que la 6^{ème} édition de La Semaine des Cordes Pincées revienne à Verson, sur les Rives de l'Odon. ■

Dates de concerts, revue de presse, photos... sur notre site

www.lamido.rivesdelodon.free.fr



Crédit photos :
Lionel Hug

Gym Enfant de l'Odon

Sandra Stoffel, présidente



CONTACT : gymenfants.odon@gmail.com ou 02 31 73 22 14 (Madame Perrier)

L'association «Gym Enfant de l'Odon» (GEO) a été créée en novembre 2008 et accueille les enfants de 5 à 11 ans. Tous les mardis, durant une heure, deux groupes d'enfants (un groupe réservé aux plus jeunes à 17 h 30 et un groupe à 18 h 30) sont pris en charge au gymnase de Verson par Emmanuelle Jouve, monitrice diplômée fédérale. Le succès a été tel que nos deux créneaux sont complets, une trentaine d'enfants étant inscrits. A la rentrée prochaine, les cours de gymnastique pour enfants seront à nouveau proposés et les inscriptions se feront lors du forum des associations de Verson qui aura lieu le 6 septembre. ■

- Madame Stoffel (présidente),
- Madame Lureau (vice-présidente),
- Madame Perrier (secrétaire),
- Monsieur Guilleux (secrétaire adjoint),
- Madame Bouchard (trésorière).

Les arts plastiques à Verson

Chantal Moussay, présidente

Cette année, nous avons démarré deux nouvelles activités : un cours de peinture chinoise avec Chiu Yen Deng Gabard et un nouveau cours d'aquarelle avec Marie-France Lacheray. Ces nouveaux cours vous seront proposés l'année prochaine, un minimum d'inscriptions est toutefois nécessaire.

Notre animateur Thierry Cauquil a été sollicité par «Anime Tes Vacances» pour initier des jeunes à la bande dessinée : une dizaine de passionnés se sont retrouvés à l'Espace Senghor pendant les vacances d'avril.

Nous vous rappelons que, tout au long de l'année, un atelier «jeunes» et un cours de technique du dessin pour adultes sont proposés, un cours de BD (adolescents et adultes) peut éventuellement rouvrir s'il y a assez de participants.

Notre année créative s'est conclue comme d'habitude par notre exposition de fin d'année du 17 au 27 juin 2009 à l'Espace Senghor. Nous avons accueilli cette année une exposition de peinture chinoise de tous les élèves de Chiu Yen Deng. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'année 2009-2010 et vous renseigner à l'Espace Senghor ou auprès de Madame Moussay au 02 31 80 99 51. Nous vous attendons lors du forum des associations, le 6 septembre, pour les inscriptions.

Les Cyclos de l'Odon

Jean-Claude Malherbe, président

Comme chaque année, les Cyclos de l'Odon ont organisé leur brevet cyclotouriste «les Grimettes de l'Odon». Au départ de la salle Coubertin, 150 participants dont sept féminines ont parcouru les routes très sinueuses des vallées de l'Orne et de l'Odon. Ce fut un parcours splendide de 85 km pour 1200 m de dénivelé, sous un soleil printanier et très généreux qui a ravi l'ensemble des cyclos. La matinée s'est achevée avec la remise des récompenses par Messieurs Deloget et Dupont, autour d'un verre de l'amitié.

Le rendez-vous est donné pour le prochain brevet, organisé par les Cyclos de l'Odon, le 30 août au départ du gymnase de Mouen.



Amicale de handball

Que de nouveautés cette saison !

L'équipe seniors qui évoluait en deuxième division s'est très bien comportée dans un championnat relevé et face à de coriaces adversaires. Mais ce qui aura le plus marqué cette année, c'est la création d'une école de handball qui accueille des enfants dès l'âge de cinq ans et l'inscription en championnat de deux équipes jeunes, moins de neuf ans et moins de treize ans. Là aussi, nous avons pu assister à de belles rencontres et même à plusieurs victoires engrangées par ce qui sera, un jour, la relève du club. Tout cela dans le respect de l'adversaire, du coéquipier et de l'arbitre. Nous avons eu le plaisir de voir, par la même occasion, la grande implication des parents dans la vie du club, qu'ils en soient encore grandement remerciés. Nous remercions également la municipalité, pour la mise à disposition du gymnase lors de nos entraînements et nos matchs, mais aussi (cerise sur le gâteau) pour avoir équipé la salle

d'un tableau de marquage-chronométrage. Merci aussi à tous nos sponsors et nos partenaires qui nous permettent d'exister et surtout de pérenniser la pratique du handball à Verson. Nous donnons rendez-vous à chacun d'entre vous (jeunes, moins jeunes, joueurs débutants ou confirmés), début septembre, au forum des associations de Verson, pour une nouvelle saison «handballistique». D'ici là, bonnes vacances à tous de la part du bureau du club. ■



Danser à Verson

Un cabaret à Verson... et la danse country



Une année riche en événements pour l'association **Danser à Verson** : outre les cours de danses de salon hebdomadaires et les répétitions mensuelles entre adhérents, pour son repas dansant ouvert à tous, l'association avait choisi, cette année, le thème du cabaret. Une soirée

particulièrement réussie avec une décoration très poussée qui a métamorphosé la salle des Trois Ormes, des adhérents tous en rouge et noir, boa pour les dames et œillet pour les hommes.

Emmenés par l'orchestre *Les Thunders*, les participants n'ont pas vu passer la nuit.

Autre temps fort, un groupe d'adhérents a accompagné le comité de jumelage à **Hambühren** pour présenter une démonstration de danses country en costume de cowboy. Pour la saison 2009-2010, l'association ouvre un cours pour les débutants. Ce sera l'occasion de s'initier dans la bonne humeur au tango, cha-cha-cha, paso doble, rock, madison etc.

Rendez-vous au forum des associations début septembre pour les inscriptions. ■

L'Association du Service rural : ADMR

L'ADMR est un mouvement associatif dont la mission est de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à domicile pour tous : jeunes actifs, familles avec enfants, personnes âgées, handicapées..., tout en respectant la dignité et la liberté de chacun.

La proximité caractérise l'ADMR :

- **proximité du bénévole**, qui va mettre en place l'aide à la personne et qui va suivre le bon déroulement de l'intervention,
- et **proximité des salariés** qui habitent sur le territoire de l'association.

L'association locale de l'ADMR du Grand Odon

Les Baladins de l'Odon

Une fin d'année riche en activités



Le 10 mai, la foire aux greniers, organisée par les Baladins de l'Odon, a remporté un très grand succès. Elle a rassemblé près de 200 exposants sur le terrain de l'ancien stade de Verson. En ce jour ensoleillé, nous avons vécu un record d'affluence des visiteurs. Vendeurs et acheteurs ont fait des affaires et ont été satisfaits. La journée a été clôturée par

la présentation de la toute nouvelle création de la compagnie La Famille Magnifique «l'ivresse des livres». Près de 200 spectateurs ont applaudi chaleureusement les artistes qui les ont entraînés dans l'univers de la poésie et du jeu de mots ou du bon mot, un hommage à la parole des poètes.

Notre association de théâtre amateur organise chaque année sa traditionnelle foire aux greniers. Cette manifestation, qui bénéficie du soutien de la municipalité et de ses services, permet de récolter des fonds afin de maintenir le montant des cotisations des ateliers de théâtre hebdomadaires destinés aux enfants, aux préadolescents, aux adolescents et aux adultes, soit cette année six ateliers animés par des comédiens professionnels.

Cette année, le bureau de l'association a souhaité résolument mettre à l'honneur le

spectacle des arts vivants en invitant une compagnie de théâtre forain dont la vocation principale est d'arpenter les routes à la rencontre des publics auxquels l'art s'adresse peu, d'amener le théâtre dans l'espace public et de limiter la distance entre l'acteur et le spectateur.

Pour clôturer l'année, les 5, 6 et 7 juin, salle des Trois Ormes, les six ateliers ont montré leur savoir-faire en interprétant des créations ou des pièces d'auteur. Ces trois journées ont permis aux spectateurs de mesurer le travail effectué pendant l'année par tous les membres de l'association.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Retrouvez toutes les informations sur le site <http://pagesperso-orange.fr/lesbaladinsdelodon> ou venez nous rencontrer lors du prochain forum des associations, le 6 septembre. ■

Jumelage de l'Odon

Voyage à Hambühren

Cela fait maintenant 19 ans que nous retrouvons chaque année nos amis allemands de Hambühren au week-end de l'Ascension. Nous nous réunissons depuis cinq ans avec nos amis polonais de Buk.

Cette année encore la rencontre a été très chaleureuse et l'ambiance très sympathique. Nous avons eu le plaisir d'être accompagnés par l'association «Danser à Verson» qui nous a fait une belle prestation de danse country lors de la soirée festive. Le programme officiel nous a permis de visiter un musée de plein air où nous avons découvert l'artisanat et la vie quotidienne en Basse-Saxe au début du siècle dernier. Puis, nous nous sommes rendus à Uelzen, une ville de la Lande de Lüneburg avec sa gare remarquablement décorée par l'artiste allemand Hundertwasser. Cette gare serait l'une des plus belles au monde. Le style

est très particulier. On se croirait au beau milieu d'un conte de fées. Il ne manque que les petits lutins ! Le samedi, sans activités de groupe, a laissé libre cours pour des initiatives personnelles avec ses hôtes.

A la réunion de travail du jeudi après-midi, les trois comités se sont mis d'accord pour maintenir chaque année, à tour de rôle, une rencontre officielle franco-germano-polonaise. Pour permettre à ceux qui souhaitent ne rencontrer que leurs correspondants, un deuxième déplacement peut être envisagé à une autre date.

Pour cette année, une **rencontre «privée» à Buk est organisée du 27 au 30 août** (départ le mercredi 26) -date limite des inscriptions le 30 juin-.

Ces rencontres entre nos trois pays sont vraiment enrichissantes et ont permis au fil



des années de bien se connaître et même pour beaucoup d'entre nous de devenir de véritables amis. C'est le côté très positif de notre jumelage. Parmi les autres activités du jumelage, les cours d'allemand qui sont ouverts à tous, adultes et adolescents. Les inscriptions pour la rentrée 2009 se feront lors du forum des associations début septembre où nous serons à votre disposition pour les renseignements et les inscriptions. ■

CONTACT :

- Françoise Laisney, tél : 02 31 26 87 52,

courriel : laisney.francoise@orange.fr

- Jacques Letourneur, tél : 02 31 26 89 71,

courriel : letourneur.jacques@wanadoo.fr

(créée le 8-03-1972), c'est :

- 39 866 heures d'activité en 2008, contre 37 216 heures en 2007 soit + de 7,12 %,

- 59 aides à domicile qualifiées,

- 15 bénévoles engagés,

- 270 personnes aidées,

- 8 communes desservies.

Les activités de l'ADMR :

- aide à domicile (entretien domestique, aide aux repas, aide à la personne, garde d'enfants...),

- portage à domicile.

PERMANENCES :

- lundi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h,

- mardi de 8 h à 12 h 30,

- mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 45,

- jeudi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h,

- vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

CONTACT :

Tél. 02 31 26 58 53

Courriel : admrdugrandodon@orange.fr

70 allée Jacques Prévert – 14790 Verson

Verson-Vidéo

Gilbert Guerrier, secrétaire



Au cours de l'assemblée générale présidée par Patrick Bazin, le 23 avril dernier, les membres de Verson-Vidéo ont voulu mettre l'accent sur les grands axes à développer en 2009. Ils sont multiples :

- les actions de formation, moteur de l'association, avec l'arrivée de nouveaux membres,
- la fréquentation du local pour un fonctionnement optimal des trois postes de montage,
- les reportages réalisés par les adhérents et couvrant les actions culturelles, sportives et populaires,
- le maintien du matériel en bon état.

Ces actions demandent une gestion rigoureuse que le trésorier Philippe Touzeau assure parfaitement. Ce sont aussi les soirées de projection avec la venue, chaque année, de cinéastes comme Pierre-Marie Hubert qui, avec son compagnon d'aventures Philippe Beaumoï, ont présenté leur film «Dans les veines du Klondike» à Tourville-sur-Odon, sous l'égide de Verson-Vidéo. Ce fut une soirée mémorable et les spectateurs privilégiés en gardent un souvenir inoubliable. Les images magnifiques se sont bien mariées aux textes avec des évocations historiques et le vécu du voyage. Ces évocations ont émaillé le long chemin de plusieurs milliers de kilomètres, de San Francisco aux contrées canadiennes très aurifères. Beaucoup de migrants sont morts en chemin, quelques-uns ont fait fortune, d'autres, comme Jack London, ont rapporté leurs seuls souvenirs mais sources de récits de magnifiques aventures comme «l'Appel de la forêt».

Tout récemment Verson-Vidéo a :

- couvert les championnats nationaux UFOLEP de tennis de table,
- mémorisé aussi la magnifique représentation de l'Opéra de la Lune, salle des Trois Ormes, jouée par les jeunes comédiens, chanteurs et musiciens des associations versonnaises.

Bientôt ce seront les galas de danse, les soirées variétés, le Téléthon et bien d'autres manifestations, dont vous demanderez le suivi.

CONTACT : Tél. 02 50 01 60 67

L'Hameçon Versonnais

Présentation de l'association

Christophe Le Rouesnier, trésorier-adjoint



Notre association vise à offrir à chacun la possibilité de pêcher. Elle fait tout son possible pour aménager et entretenir les rives de l'Odon afin que n'importe quel pêcheur puisse y accéder. L'Hameçon Versonnais bénéficie d'un parcours de 22 km de rives passant par les communes de Gavrus, de Mouen, de Fontaine-Etoupefour, de Verson,

du lieu dit «Le Rocreuil», de Bretteville-sur-Odon et enfin de Louvigny.

Elle possède aussi une réserve de pêche située sur la commune de Verson. Celle-ci permet de garder un endroit sain avec une population de truites complètement sauvages.

Cette année de nouveaux membres du bureau ont été élus. Celui-ci se compose de sept membres qui participent à la vie de l'association en l'organisant.

Plusieurs actions ont été mises en place depuis le début de l'année telles que la reconstruction des marches des carrières de Mouen, l'entretien et le nettoyage des rives et l'aménagement de certaines rives qui permet aux pêcheurs à faible mobilité d'y accéder.

L'association veut profiter de cette parution pour remercier les anciens membres pour leurs services. ■

Club de l'amitié

Paulette Regnier, secrétaire



L'hiver a été bien long, heureusement, il y a le Club de l'Amitié pour ensoleiller les cœurs et occuper les esprits !...

Retour sur les manifestations :

- 8 janvier : galette des Rois,
- 5 février : assemblée générale,
- 28 mars : concours de belote,
- 18 avril : soirée vidéo,
- 28 avril : randonnée à Balleroy avec repas au Relais de la Forêt et visite du musée au Château,
- 12 mai : journée de la forme à Tessel,
- du 2 au 9 juin : voyage en Crète (en remplacement des Alpes, initialement prévu).

Manifestations à venir :

- 11 septembre : Versailles,
- 22 septembre : randonnée et pique-nique à Maizet, avec vélo-rail,
- 27 septembre : thé dansant animé par Jean-Claude Lambert,
- 17 octobre : concours de belote,
- 5 novembre : Age Tendre et Têtes de Bois, au Zénith,

- 10 décembre : repas de Noël des adhérents.

Tous les 15 jours, les jeudis après-midi pour les jeux de société et le goûter : nous accueillons là tous ceux qui auraient envie de nous rejoindre. Pour ceux qui souhaitent marcher, qu'ils viennent le mardi à 14 h, soit à l'église de Verson pour une marche de 8 à 10 km ou près du magasin Carrefour Contact, même jour, même heure pour une petite marche de 3 à 5 km.

En partenariat avec la CRAM et le conseil général, nous avons organisé des ateliers «équilibre», 13 personnes y ont participé pendant 12 séances. Un autre stage sera organisé pour ceux qui le souhaitent et qui n'ont pu s'inscrire à la première session. Une réunion d'information aura lieu le 29 septembre.

Nous vous souhaitons de passer un agréable été. Les amis sont comme le bon vin, ils sont meilleurs avec l'âge !... ■

Photo Club

Franck Messidor, membre du bureau

Le temps est bien trompeur qui nous donne l'impression que la saison ne fait que commencer alors que, parvenus à quelques semaines de la trêve estivale, nous pourrions en être déjà à l'heure du bilan.

Celui du Photo Club sera éminemment positif puisque, dans un contexte de changement dû à l'arrivée massive de nouveaux adhérents, les photographes de Verson ont multiplié les activités et les ateliers, constatant ainsi une symbiose effective entre les anciens du club et les membres récemment arrivés.

On a fait et vu beaucoup d'images cette année, dont certaines ont été exposées au public, dans le cadre notamment d'un travail effectué sur le thème du polar, en lien avec les journées francophones organisées par l'Espace Senghor. Un travail de créativité et de qualité photographique qui a beaucoup plu et qui laisse présager de belles découvertes lors de l'exposition annuelle du club qui aura lieu en novembre prochain.

Au registre des activités de l'année, citons les nombreuses sorties en groupe :

- à Caen au moment des illuminations de Noël,
- au pied des falaises de Longues-sur-Mer,
- ou encore au zoo de Jurques,



- des ateliers de photographie en studio afin de permettre aux adhérents de composer avec la lumière et de s'adonner à d'imaginatives mises en scène,
- des ateliers développement et tirage « noir et blanc » -qui montrent que la photographie argentique à encore de l'avenir-,
- un autre sur l'impression de tirages numériques et une innovation avec un travail sur la photographie en trois dimensions.

Outre l'exposition annuelle de novembre en cours de préparation, les photographes de Verson travaillent sur Prévert en collaboration avec Lamido. Ils participeront prochainement au concours du club de Mondeville et, grâce à l'investissement fait dans un rétroprojecteur, visualisent beaucoup plus d'images qu'avant, dans une ambiance de saine et joyeuse critique qui permet à tout le monde de progresser. Les membres du bureau se félicitent donc de la situation du club et profitent de ces pages pour remercier les animateurs des sorties et des ateliers. Le site www.photoclub-verson.fr permet à chacun de visualiser une partie du travail réalisé. ■

Cérémonie du 8 mai 2009

C'est en présence du maire, Michel Marie, de nombreux élus et des présidents d'associations que la commune a commémoré la victoire du 8 mai 1945. ■



Hommage

Monsieur Louis Lallemand est décédé le 18 février 2009. Il a été un membre très actif de notre commune. Il a été conseiller municipal et animateur enthousiaste de la vie locale. Ces dernières années, il avait intégré le comité des sages. Homme d'« histoire », il portait un grand intérêt à son « village ». Il collectionnait les souvenirs et nous tenait en haleine avec ses récits de Verson pendant la guerre

ou encore son voyage au Sénégal dans la résidence de Léopold Sédar Senghor lorsque il était président.

Le Maire, la municipalité et les « vieux » enfants de Verson le remercient pour son action menée au sein de notre commune.

Nous adressons nos très sincères condoléances à ses proches. ■

NAISSANCE

Kaïs GABRIEL-ALLARD
né le 10 janvier 2009 à Caen
Hugo SALLOT
né le 21 janvier 2009 à Vire
Anatole LEVAVASSEUR
né le 28 janvier 2009 à Caen
Allia SLEIMAN--GENEVÉE
née le 31 janvier 2009 à Caen
Inès CANCIAN
née le 17 février 2009 à Caen
Marine DUBOURG
née le 9 mars 2009 à Caen
Callie VILLAY
née le 30 mars 2009 à Caen
Nino EUDES né le 7 avril 2009 à Bayeux
Sarah LENFANT
née le 1^{er} mai 2009 à Caen
Raphaël GOURIOU
né le 13 mai 2009 à Caen
Robin COSSERON
né le 15 mai 2009 à Caen

MARIAGES

Xavier RIDET et Fanny BEAUJOUAN
le 31 janvier 2009
Thierry SEK et Véronique LIGIER
le 18 avril 2009
Julien MARIE et Chantal RIHOUEY
le 23 mai 2009
Jonathan WINTZ et Cécile DUPETY
le 30 mai 2009
Guillaume LECERF et Michèle HEUTTE
le 13 juin 2009

DÉCÈS

Raymond REVERT
le 10 décembre 2008 à Verson
Andrée LEGOUBÉ veuve DIDIERJEAN
le 12 décembre 2008 à Verson
Claudine DAGUET épouse MARIE
le 15 décembre 2008 à Caen
Yvette FONTAN veuve FOURMOND
le 16 décembre 2008 à Caen
Marie-Louise MARIE
le 17 décembre 2008 à Verson
Jean LEFEVRE
le 18 décembre 2008 à Caen
Gilberte RIVIÈRE veuve CAUVIN
le 2 janvier 2009 à Verson
Françoise VORNIÈRE épouse THOMAS
le 20 janvier 2009 à Caen
Mostefa CHENNOUF
le 3 février 2009 à Caen
Jean L'HERVÉ
le 3 février 2009 à Caen
Benoit BONAFINI
le 4 février 2009 à Grainville-sur-Odon
Louis LALLEMAND
le 18 février 2009 à Caen
Marie AUSSEIL veuve LAHAYE
le 22 février 2009 à Verson
Marie AGNEZ veuve JOURDAN
le 6 mars 2009 à Verson
Amand BAUDAIS
le 9 mars 2009 à Verson
Marcel VESQUES
le 25 mars 2009 à Hérouville-Saint-Clair
Lucien LEMAZURIER
le 31 mars 2009 à Caen
Françoise DAVID
le 10 avril 2009 à Caen
André MITTELETTE
le 28 avril 2009 à Caen
Hélène JULIENNE veuve CHERBONNEL
le 28 mai 2009 à Caen
Daniel MAUNOURY,
le 31 mai 2009 à Caen
Simonne BEAUDOUIN veuve DRAGON
le 1^{er} juin 2009 à Verson

Utile

mairie - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 – 17 h

vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 18 h

bibliothèque municipale - 02 31 26 24 84

mardi et vendredi : 15 h – 19 h

mercredi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 19 h

samedi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h

fermeture : lundi et jeudi

Horaires d'été :

mercredi et vendredi : 9 h 30 – 12 h / 14 h – 18 h 30

Fermé du 1^{er} au 18 août

communauté de communes «Les Rives de l'Odon»

02 31 71 09 58

du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 14 h – 17 h

cellule-emploi intercommunale - 02 31 26 53 42

Madame Anne-Marie Deseigne

Espace Senghor :

lundi : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 16 h

vendredi : 8 h 30 – 12 h

Mairie de Mouen - jeudi : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 16 h

Mairie de Tourville-sur-Odon - mardi : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 16 h

déchetterie intercommunale - 06 33 23 22 88

horaires d'été – du 2 mai au 31 octobre

lundi : 10 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

mercredi : 13 h 30 – 17 h 30

vendredi : 13 h 30 – 18 h

samedi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h

horaires d'hiver – du 1^{er} novembre au 30 avril

lundi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h

mercredi et vendredi : 14 h – 17 h

samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

locations de salles municipales - 02 31 26 24 84

Par téléphone ou sur place le mercredi

(hors périodes de vacances scolaires) :

9 h – 12 h – association Mosaïque

Espace Senghor

LES ADJOINTS

Michel MARIE

Maire

Anne COLLIN

1^{ère} adjointe

Cadre de vie et vie quotidienne

Charles BINET

2^{ème} adjoint

Voirie et réseaux

Marie-Hélène BRIOUL

3^{ème} adjointe

Culture et communication

Guy LEFEBVRE

4^{ème} adjoint

Patrimoine bâti

Nathalie DONATIN

5^{ème} adjointe

Education, enfance

Jean-Pierre TOSTAIN

6^{ème} adjoint

Urbanisme

Elisabeth LEULLIER

7^{ème} adjointe

Sports et animation jeunesse

Patrice DUPONT

8^{ème} adjoint

Actions sociales et solidarité

